

### Public et pré-requis :

Toute personne souhaitant conduire engin de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R482,  
Aucune expérience de conduite exigée,  
Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),  
Sachant lire et comprendre le français,  
Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### Modalités pédagogiques :

présentiel

### Moyens humains :

Enseignants qualifiés  
Testeur CFP MALUS Certifié CACES® R482 Engins de chantier

### Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation, Utilisation d'un (ou de plusieurs) engin(s) de chantier(s) représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s), Installations, équipements, surface et matériels conformes à la R482 des catégories concernées, Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité. Supports pédagogiques

### Modalités de suivi et de validation des acquis :

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation en fin de formation :

- QCM d'évaluation théorique,
- Examen pratique sur l'engin de chantier conforme à la R482.

Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation

### Sanction visée :

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) pour les engins de chantier, conforme à la R482 correspondant à la ou les catégorie(s) demandée(s) et obtenue(s) ou Attestation de résultat (réussite ou échec),  
Attestation de fin de formation.

### Durée :

Minimum 21 heures

### Dates, lieux et cout :

Nous contacter

### Délais d'accès :

Après réception du devis signé et vérification des prérequis entrée en formation possible sous 2 semaines

Les inscriptions via le CPF nécessitent un délai minimum de 15 jours ouvrés avant l'entrée en formation

### OBJECTIFS :

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, des engins de chantier dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R482 de l'Institut National Recherche Sécurité (INRS).

### PROGRAMME / CONTENU :

#### Théorie :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ...),
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction,
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités,
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique,
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à leur conduite, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement,
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite),
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies)

#### Pratique :

8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ...),
9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montrée/descente de l'engin en sécurité,
10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements,
11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande,
12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

#### Codes RS :

RS7040	R482 Catégorie A
RS7041	R482 Catégorie B1
RS7044	R482 Catégorie C1
RS7045	R482 Catégorie C2
RS7046	R482 Catégorie C3
RS7047	R482 Catégorie D
RS7048	R482 Catégorie E
RS7049	R482 Catégorie F
RS7023	R482 Catégorie G

**CATÉGORIE A : ENGIN COMPACT**

- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 0,1
- Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 0,1
- Chargeuses-pelleteuses de masse > 0,1
- Micro-Basculeurs de masse > 0,1
- Compacteurs de masse > 0,1
- Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW)

**CATÉGORIE B : ENGIN À DÉPLACEMENT SÉQUENTIEL**

**B1 - Engins d'excavation à déplacement alternatif**

- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 0,1
- Pelles multitracton

**B2 - Engins de sondage ou de forage à déplacement alternatif**

- Machines autonavigantes de sondage ou de forage

**B3 - Engins rail route à déplacement alternatif**

- Pelles hydrauliques rail route

**CATÉGORIE G : CONDUITE DES ENGIN HORS PRODUCTION**

- Déplacement et chargement / déchargement sur porteur/engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démantèlement ou essais

**CATÉGORIE C : ENGIN À DÉPLACEMENT ALTERNATIF**

**C1 - Engins de chargement à déplacement alternatif**

- Chargeuses sur pneumatiques de masse > 0,1
- Chargeuses-pelleteuses de masse > 0,1

**C2 - Engins de réglage à déplacement alternatif**

- Brouyeurs
- Chargeuses à chenilles > 0,1

**C3 - Engins de nivellement à déplacement alternatif**

- Nivelleuses automatiques

**CATÉGORIE D : ENGIN DE COMPACTAGE**

- Compacteurs à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 0 tonnet
- Compacteurs à poids domiers de masse > 0 tonnet

**CATÉGORIE E : ENGIN DE TRANSPORT**

- Transporteurs rigides ou articulés
- Micro-Basculeurs de masse > 0 tonnet
- Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW)

**CATÉGORIE F : CHARIOTS DE MANUTENTION TOUT-TERRAIN**

- Charriot de manutention tout-terrain à conducteur porté, à rail
- Charriot de manutention tout-terrain à conducteur porté, à Bâche Manitex

Version 3 – MàJ 02/25